



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 12/07/16

Reçu en Préfecture le : 12/07/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 11 juillet 2016**  
**D-2016/271**

***Aujourd'hui 11 juillet 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,  
*Mr Nicolas BRUGERE (présent à partir de 16h30)*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE

**Musée des Beaux-Arts. Convention de co-organisation  
et groupement de commandes pour l'exposition  
"La nature silencieuse. Paysages d'Odilon Redon"**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la commémoration du 100ème anniversaire de la mort du peintre d'origine bordelaise Odilon Redon, le musée des Beaux-Arts de Bordeaux, qui conserve une collection de référence riche d'une soixantaine d'œuvres de l'artiste a souhaité s'associer au Musée des Beaux-Arts de Quimper pour co-produire une exposition hommage intitulée "*La nature silencieuse. Paysages d'Odilon Redon*". Cette exposition se tiendra du 9 décembre 2016 au 26 mars 2017 à Bordeaux et du 18 mai au 11 septembre 2017 à Quimper.

Réalisée à partir de prêts issus essentiellement de collections publiques et privées françaises, cette exposition s'attachera à la problématique du paysage dans l'œuvre peinte et dessinée de l'artiste, à travers une vision onirique de la beauté sauvage et austère du paysage médocain faisant écho à celle du paysage breton que Redon découvrit à l'occasion de ses séjours dans le Finistère et le Morbihan.

De plus, conformément aux dispositions du Code des marchés publics en vue d'optimiser les coûts et la qualité des services rendus, les deux collectivités souhaitent créer et adhérer à un groupement de commande, pour répondre aux besoins ponctuels d'édition d'un catalogue d'exposition commun, de fabrication de caisseries et de transport d'œuvres pour les deux étapes.

Une convention a été établie afin de définir les engagements respectifs des deux établissements dans le cadre de cette co-production, ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement du groupement de commande créé à cette occasion.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- autoriser cette co-production
- autoriser la création du groupement de commande
- autoriser l'adhésion au dit groupement
- signer la convention afférente
- engager les dépenses en conséquence

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 11 juillet 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**

**Convention de co-organisation et groupement de commandes  
pour l'exposition  
"La nature silencieuse : Paysages d'Odilon Redon"**

**La Ville de Bordeaux**

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux Cedex, représentée par son Maire, M. Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal n° D- en date du , reçue en Préfecture de la Gironde le

Ci-après dénommée "musée des beaux-arts de Bordeaux"

D'une part

Et

**La Ville de Quimper**

Représentée par son Maire, M. Ludovic Jolivet, habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal en date du

Ci-après dénommée " musée des beaux-arts de Quimper "

D'autre part

Etant préalablement exposé :

Le musée des beaux-arts de Bordeaux et le musée des beaux-arts de Quimper s'associent pour organiser conjointement une exposition intitulée "*La nature silencieuse. Paysages d'Odilon Redon.*" Cette exposition aura lieu à Bordeaux du 9 décembre 2016 au 26 mars 2017 puis à Quimper du 18 mai au 11 septembre 2017.

Le musée des beaux-arts de Bordeaux qui conserve une collection de référence, riche d'une soixantaine d'œuvres de l'artiste, se devait de rendre un nouvel hommage au peintre d'origine bordelaise Odilon Redon (1840-1916) à l'occasion des célébrations nationales du 100<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Coproduite avec le musée des Beaux-Arts de Quimper à partir de prêts issus essentiellement de collections publiques et privées françaises, cette exposition s'attachera à la problématique du paysage dans l'œuvre peint et dessiné de l'artiste.

Le musée des beaux-arts de Bordeaux et le musée des beaux-arts de Quimper se sont rapprochés aux fins de convenir des principes d'organisation de l'exposition ainsi que l'engagement des deux institutions sur ce projet.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1 - Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de déterminer les responsabilités et obligations de chaque musée relatives à la mise à disposition des œuvres ainsi qu'à l'organisation, à la présentation, et à la répartition des frais de l'exposition dont les caractéristiques sont précisées ci-après.

La convention détermine également les modalités de fonctionnement du groupement de commandes que les deux collectivités décident de créer afin de lancer les consultations communes dans le cadre de l'exposition précitée.

## **Chapitre I - Co-organisation d'exposition**

### **Article 2 - Caractéristiques de l'exposition**

#### 2.1- Lieux, dates et titre de l'exposition :

L'exposition sera présentée :

- Au musée des beaux-arts de Bordeaux du 9 décembre 2016 au 26 mars 2017
- Au musée des beaux-arts de Quimper du 18 mai au 11 septembre 2017

#### 2.2- Commissariat de l'exposition

Le commissariat de l'exposition sera conjointement assuré par :

Commissariat général :

Mme Sophie Barthélémy, Directrice du musée des beaux-arts de Bordeaux

M. Guillaume Ambroise, Directeur du musée des beaux-arts de Quimper

Commissariat scientifique :

Mme Sandra Buratti-Hasan, Directrice Adjointe du musée des beaux-arts de Bordeaux

Mme Sophie Kervran, Conservateur au musée des beaux-arts de Quimper

De plus, l'exposition s'appuiera sur un comité scientifique composé de :

M. Rodolphe Rapetti, Conservateur général, Service des musées de France

Mme Emilie Vanhaesbroucke, chargée de mission au Service des musées de France

Mme Leïla Jarbouai, Conservateur au musée d'Orsay

Mme Isabelle Morin-Loutrel, Conservateur au musée d'Orsay

#### 2.3 - Contenu de l'exposition

L'exposition comprendra environ 150 œuvres (peintures et dessins) provenant de collections publiques et privées.

### **Article 3 – Conditions de mise à disposition des œuvres – administration des prêts**

#### 3.1- Sélection des œuvres - contrats de prêts

Une liste commune des œuvres demandées conjointement en prêt est établie et annexée à titre indicatif, à la présente convention.

En fonction de la capacité d'accueil de chaque musée et/ou de la difficulté éventuelle pour l'une ou l'autre des institutions d'obtenir un prêt, il est établi que les œuvres qui ne seront empruntées que par l'un des deux établissements à l'exclusion de l'autre ne sont pas concernées par la présente convention.

Chaque musée envoie aux prêteurs ses propres documents de demande de prêts (courriers, feuilles de prêt et Facilities Report).

#### 3.2 - Frais non partageables

Les Villes de Bordeaux et de Quimper prennent en charge, chacune pour son musée, les frais suivants :

- stockage des caisses vides sur site
- mise à disposition éventuelle d'engins de levage sur site
- mise à disposition éventuelle de personnels pour l'installation et désinstallation des œuvres
- conception et réalisation (montage et démontage) de la scénographie de l'exposition
- frais de personnel de surveillance, de régies de recettes
- inauguration
- promotion et publicité
- outils de communication et de médiation
- produits commerciaux

- droits de reproduction des œuvres pour les outils de communication, les produits commerciaux et pour la publicité de l'exposition
- autres frais sur place
- frais de mission du personnel
- tous frais relatifs aux œuvres présentées uniquement dans son étape

Chaque musée gère les consultations relatives à ces achats et en assure séparément la charge financière.

#### **Article 4 – Assurances**

Pour l'assurance des œuvres présentées aux deux étapes, chaque musée se charge d'assurer les œuvres par une assurance de type « clou à clou », à savoir :

- ♦ Le musée des beaux-arts de Bordeaux assure les œuvres, de l'emballage aux lieux d'enlèvement indiqués par les prêteurs, jusqu'à l'arrivée des œuvres au musée des beaux-arts de Quimper.
- ♦ Le musée des beaux-arts de Quimper assure les œuvres de leur arrivée au musée des beaux-arts de Quimper, jusqu'à leur arrivée aux lieux de restitution indiqués par les prêteurs.

Chaque musée assure « clou à clou » les œuvres présentées uniquement à son étape, de l'emballage aux lieux d'enlèvement indiqués par les prêteurs jusqu'à leur déballage aux lieux de restitution indiqués par les prêteurs.

#### **Article 5- Constats d'état - installation des œuvres - conditions de présentation**

##### 5.1 - Constats d'état des œuvres

Les constats d'état des œuvres seront faits au départ des œuvres par les prêteurs ou à défaut au déballage à Bordeaux et à Quimper par les conservateurs. Ces documents accompagneront les œuvres pendant toute la durée de l'itinérance; ils seront complétés et signés par le représentant des prêteurs et par le responsable de chaque musée organisateur ou son représentant, à chaque examen lors de l'emballage, du déballage et du remballage des œuvres.

##### 5.2 - Muséographie et installation des œuvres

La scénographie de chaque exposition est réalisée sous l'autorité du commissaire de l'exposition de chaque musée. Chaque lieu d'exposition prend à sa charge exclusive les frais afférents.

##### 5.3 – Conservation-restauration

Un certain nombre de prêteurs émettent une condition à leur prêt, qui consiste dans la participation des musées des beaux-arts de Bordeaux et de Quimper à des frais de mesures de conservation, de restauration ou d'encadrement ou encore à des frais de dossiers.

Le musée des beaux-arts de Bordeaux et le musée des Beaux-Arts de Quimper s'engagent mutuellement à prendre en charge à parts égales ces frais pour les œuvres empruntées conjointement et pour lesquelles deux factures distinctes seront émises.

Dans le cas où seul un des musées est concerné par le prêt d'une ou plusieurs œuvres, celui-ci prendra à sa charge la totalité des frais de conservation/restauration/encadrement ou frais de dossiers induits.

#### **Article 6 - Communication**

##### 6.1 - Affiches, cartons, dépliants

Chacun des deux musées est libre de choisir le visuel qu'il souhaite exploiter pour la communication de son exposition.

Chacun des deux musées lance de son côté une consultation concernant ses documents de communication (affiches de différents formats, dépliants, cartons d'invitation...)

##### 6.2 - Dossier de presse

Chacun des deux musées fera son propre dossier de presse.

La co-organisation de l'exposition sera mentionnée dans chaque dossier de presse et autres supports de communication.

### 6.3 - Logos et charte graphique

Le musée des beaux-arts de Bordeaux s'engage à faire apparaître, dans le respect de leur charte graphique et de façon significative, le logo de la Ville et du musée des beaux-arts de Quimper sur ses supports de communication, pour signifier le partenariat.

De même, le musée des beaux-arts de Quimper s'engage à faire apparaître, dans le respect de leur charte graphique et de façon significative, le logo de la Ville et du musée des beaux-arts de Bordeaux sur ses supports de communication, pour signifier le partenariat.

Les deux musées s'engagent à se soumettre mutuellement pour validation préalable, toute maquette ou épreuve des différents supports de communication réalisés dans le cadre de la présente convention comportant leurs logos respectifs.

Chaque partie consent à l'autre un droit d'usage non exclusif de son logo et/ou de sa marque pour les besoins de l'application du présent contrat et pour la durée de celui-ci, à l'exclusion de toute autre utilisation, sauf accord préalable et écrit de la partie concernée. Cette autorisation n'entraîne aucune cession d'un droit quelconque sur les marques et/ou les logos considérés.

Chacun des deux musées est libre de faire apparaître en complément, le logo du ou des mécènes et partenaires de son choix sur l'ensemble de ses supports de communication concernant l'exposition.

## **Article 7- Frais de préparation : visuels et prises de vues des œuvres pour l'édition du catalogue**

Dans le cadre de l'édition du catalogue de l'exposition, les frais relatifs :

- aux prises de vues des œuvres nécessaires pour le catalogue
- aux reproductions ou locations de reproductions pour les besoins du catalogue,

Le musée des beaux-arts de Bordeaux établira un décompte des frais engagés et un titre de recette accompagnés des copies des factures pour régulariser la part due par le musée des beaux-arts de Quimper.

Inversement, si des frais étaient engagés par le musée des beaux-arts de Quimper, celui-ci établirait un décompte des frais engagés et un titre de recette, accompagnés des copies des factures pour régulariser la part due par le musée des beaux-arts de Bordeaux.

## **Chapitre 2 - Groupement de commandes**

### **Article 8 - Objet**

Afin de permettre à la Ville de Bordeaux et à la Ville de Quimper de lancer une consultation commune pour l'édition du catalogue de l'exposition, pour la fabrication des caisses et pour le transport des œuvres, et ainsi bénéficier de conditions financières plus avantageuses, ces deux collectivités décident de créer un groupement de commandes.

### **Article 9 – Durée**

La présente convention prendra effet à la date de transmission du document au contrôle de légalité. Elle prendra fin lors du règlement du dernier décompte par la Ville de Quimper.

### **Article 10 - Désignation du coordonnateur et siège du groupement**

Le coordonnateur du groupement est la Ville de Bordeaux.

La Commission d'Appel d'Offre du groupement sera celle de la Ville de Bordeaux.

Le siège du groupement est fixé à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux Cedex

## **Article 11 - Modalités de fonctionnement**

Conformément à l'article 28.II de l'ordonnance du 23 juillet 2015, il est décidé que le coordonnateur est chargé d'établir le cahier des charges, d'organiser les consultations, de signer et notifier les marchés. L'exécution de ces marchés est assurée par chaque membre du groupement.

### **♦ Catalogue de l'exposition**

Le musée des beaux-arts de Bordeaux et le musée des beaux-arts de Quimper publient conjointement un catalogue à l'occasion de l'exposition.

La Ville de Bordeaux lance la consultation pour l'édition du catalogue selon les règles de publicité et de mise en concurrence applicables en la matière, conformément aux dispositions législatives ou réglementaires, nationales et/ou communautaires en vigueur.

Le catalogue répond à un cahier des charges défini d'un commun accord. Le choix du prestataire est fait en concertation avec le musée des beaux-arts de Quimper.

Les éventuels droits de reproduction des illustrations sont gérés par le musée des beaux-arts de Bordeaux. Les frais sont répartis entre les deux musées au prorata du nombre de catalogues commandés.

Les contrats et les honoraires des auteurs sont pris en charge par l'éditeur dans le cadre du marché.

La livraison des catalogues aux deux musées est également à prévoir dans le marché. Le musée de Bordeaux assure la coordination éditoriale.

Chaque musée s'engage à acheter le nombre de catalogues suivant auprès du prestataire retenu

- Musée des beaux-arts de Bordeaux: 500 exemplaires

- Musée des beaux-arts de Quimper : 800 exemplaires

Les commandes feront l'objet d'une facturation par le prestataire à chaque établissement à la livraison.

↳ Le partage des frais est précisé à l'article 12

### **♦ Transport**

La Ville de Bordeaux lance la consultation selon les règles de publicité et de mise en concurrence applicables en la matière, conformément aux dispositions législatives ou réglementaires, nationales et/ou communautaires en vigueur pour le transport des œuvres communes présentées aux deux étapes. Le choix du prestataire est fait en concertation avec la Ville de Quimper. Le marché comprendra les prestations suivantes :

- Fabrication de caisses et emballages spécifiques pour toutes les œuvres selon les exigences des prêteurs y compris des œuvres empruntées exclusivement par un des musées

- Transport (hors régie) aller-retour prêteurs/Bordeaux/prêteurs des œuvres empruntées exclusivement par le musée des beaux-arts de Bordeaux pour être exposées à la première étape de l'exposition

- Transport (hors régie) aller prêteurs/Bordeaux/Quimper des œuvres communes présentées aux étapes une et deux de l'exposition

- Transport (hors régie) aller-retour prêteurs/Quimper/prêteurs des œuvres empruntées exclusivement par le musée des beaux-arts de Quimper pour être exposées à la deuxième étape de l'exposition

- Transport (hors régie) retour Quimper/ prêteurs des œuvres communes présentées aux étapes une et deux de l'exposition

- Formalités de douane et de sortie du territoire éventuellement nécessaires pour l'ensemble des œuvres pour les deux étapes.

- Emballage/déballage de toutes les œuvres de l'exposition pour les deux étapes
- Prise en charge des frais de convoiement (transports, hébergements, per diem) pour les deux étapes

↳ Le partage des frais est précisé à l'article 12

## **Article 12 - Dispositions financières**

### **12.1 - Frais partageables**

Les modalités de partage sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

<b>Nature de la dépense</b>	<b>Musée des beaux-arts de Bordeaux</b>	<b>Musée des beaux-arts de Quimper</b>
Édition du catalogue, droits de reproduction	Au prorata du nombre d'exemplaires achetés	Au prorata du nombre d'exemplaires achetés
Fabrication des caisses et emballages des œuvres communes aux deux étapes (hors oeuvres prêtées par Bordeaux)	50%	50%
Transport (hors régie) aller - retour et convoiements des œuvres communes aux deux étapes	50%	50%

### **12.2 - Frais non partageables**

<b>Nature de la dépense</b>	<b>Musée des beaux-arts de Bordeaux</b>	<b>Musée des beaux-arts de Quimper</b>
Fabrication des caisses et emballages des œuvres présentées uniquement à Bordeaux	100 %	0
Transport (hors régie) aller - retour, convoiement des œuvres présentées uniquement à Bordeaux	100 %	0
Fabrication des caisses et emballages des œuvres présentées uniquement à Quimper	0	100 %
Fabrication des caisses et emballages des œuvres prêtées par Bordeaux présentées à Quimper	0	100 %
Caisses, transport aller - retour (hors régie), convoiement des œuvres présentées uniquement à Quimper	0	100 %

### **12.3 – Modalités de règlement des frais**

- ♦ Les frais seront facturés séparément à la Ville de Bordeaux et la Ville de Quimper par les prestataires
- ♦ Si ce n'est pas possible, le musée de Bordeaux établira un décompte des frais engagés. Le décompte sous forme de tableau indique la nature des coûts partagés, le prestataire, l'objet de la facture, le numéro et la date de la facture, le numéro du mandat et la date de règlement, le montant

de la facture, et le montant dû au titre du partage. Ce document auquel seront jointes les copies des factures est visé par le maire et par le trésorier municipal de Bordeaux pour attester la dépense engagée par la Ville de Bordeaux, puis envoyé en original au musée de Quimper comme pièce justificative. Le musée de Bordeaux établira le titre de recette pour régulariser la part due par Quimper. Le paiement interviendra par virement bancaire sur le compte suivant :

<i>BANQUE DE FRANCE, BORDEAUX :</i>	<i>Code banque</i>	<i>Code guichet</i>	<i>N° compte</i>	<i>Clé RIB</i>
	30001	215	0000P050001	77
<i>Code IBAN FR 95 3000 1002 1500 00P0 5000 177</i>				
<i>Identifiant Swift de la BDF (BIC) BDFEFRPPXXX</i>				
<i>N°TVA intracommunautaire FR 95 213 300 635/00017</i>				

à réception du titre de paiement émis par le musée des beaux-arts de Bordeaux.

### **Article 13 - Annexe à la présente convention**

Est annexée à la présente convention et en fait partie intégrante :  
Liste prévisionnelle des œuvres dans l'état des réponses des prêteurs

### **Article 14 - Modifications des conditions de la convention**

La présente convention fixe l'intégralité de l'accord entre les différentes parties. Toute modification souhaitée par une partie devra faire l'objet d'une discussion entre les contractants et sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas d'accord des parties, un avenant à la présente convention sera réalisé.

### **Article 15- Litige**

Tout litige intervenant dans l'application de l'accord devra faire l'objet d'une recherche de solution amiable. Cependant, si aucune résolution amiable ne peut intervenir, les tribunaux administratifs compétents seront ceux de résidence du défendeur concerné par le litige.

La présente convention est rédigée en deux exemplaires originaux.

Fait à Bordeaux et à Quimper, le

Pour  
La Ville de Bordeaux

Pour  
La Ville de Quimper

Monsieur Alain Juppé  
Maire de Bordeaux

Monsieur Ludovic Jolivet  
Maire de Quimper

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapes	Sans cadre Avec cadre
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Sommeil de Caliban,</i>	1895-1900	Huile sur toile	RF 1984 48	Bx / Q	56,2 x 48,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Fuite en Égypte,</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur toile	RF 1984 50	Bx / Q	52 x 44 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Barque rouge</i>		Huile sur toile	RF 1984 51	Bx / Q	32 x 40,5 cml
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Tête d'Orphée</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur toile	RF 1984 54	Bx / Q	40,2 x 48,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Peyrelebade</i>	1896-1897	Huile sur toile	RF 1984 68	Bx / Q	45,4 x 52,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Mare à Peyrelebade</i>	1896-1897	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-69	Bx / Q	25,2 x 34 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Médoc, l'arbre</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-70	Bx / Q	33 x 41 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Médoc, la lande</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-72	Bx / Q	45 x 53 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbre dans la lande</i>		Huile sur papier marouflé sur toile	RF 1984-73	Bx / Q	22,6 x 19 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Médoc, le bouquet d'arbres</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-74	Bx / Q	22 x 27 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Médoc, arbres dans la prairie</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-75	Bx / Q	22,2 x 27 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Chaumière bretonne</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-77	Bx / Q	27,5 x 22 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Baie des Trépassés</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-78	Bx / Q	33 x 22,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rue à Douarnenez</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-79	Bx / Q	41 x 33 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Moulin en Bretagne</i>		Huile sur papier	RF 1984-80	Bx / Q	26 x 34,8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Moulin en Bretagne</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984 81	Bx / Q	34,7 x 26,6 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Auray, le port de Saint-Goustan</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-82	Bx / Q	

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapes	Sans cadre Avec cadre
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Morgat vu des dunes de la Palue</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-83	Bx / Q	26,5 x 40 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers de Vallières près de Royan,</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur toile	RF 1984 85	Bx / Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers de Vallières près de Royan,</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984 86	Bx / Q	43 x 34 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Colline près de Royan,</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur toile	RF 1984 87	Bx / Q	24 x 31,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Barbizon en automne</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-88	Bx / Q	33 x 24,4 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Bouleaux à Bièvres</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-89	Bx / Q	34,3 x 29,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Montagne des Pyrénées</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-90	Bx / Q	24 x 33 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Sous-bois au printemps,</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-91	Bx / Q	25 x 34,8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Le Chemin à Peyrelebadé,</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-92	Bx / Q	57,2 x 55,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Le Chêne</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-93	Bx / Q	23,5 x 23,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers en Bretagne</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-95	Bx / Q	25,5 x 34,4 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Meules couvertes de bâches près d'un arbre</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984 97	Bx / Q	18,7 x 25 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Ciel couvert sur une lande</i>	Av. 1890	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-98	Bx / Q	24,3 x 35,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Dunes, 1883,</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-102	Bx / Q	20,2 x 24,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Lande nue</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-103	Bx / Q	18,8 x 32 cm

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapas	Sans cadre Avec cadre
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Groupe de maisons blanches aux toits rouges</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-104	Bx / Q	24 x 33,7 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Falaise dominant la mer</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-105	Bx / Q	32,5 x 23,8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Nocturne</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-106	Bx / Q	18 x 23,4 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Chemin près de la mer</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-107	Bx / Q	19,5 x 26,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Vieil arbre dans une prairie</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-108	Bx / Q	18,2 x 25,7 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Nuages clairs sur une lande</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-109	Bx / Q	16,2 x 28,8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rocher sur la grève</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-110	Bx / Q	21,5 x 32,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Lande avec une mare</i>		Huile sur papier contrecollé	RF 1984-111	Bx / Q	182 x 286 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Chemin près de la mer</i>		Huile sur papier contrecollé sur carton	RF 1984-112	Bx / Q	24,5 x 32 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Soleil voilé sur une lande</i>	Entre 1840 et 1916	Huile sur papier contrecollé sur carton	RF1984-113	Bx / Q	23,8 x 32,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbre sur fond jaune</i>	1901	gouache, fusain, pastel et huile	RF 1998 30	Bx / Q	2,530 x 1,1883 m
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Le Sommeil : femme assise au pied d'un arbre, endormie</i>		fusain sur papier chamois	RF 40503	Bx / Q	31,6 x 26,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Paysage avec un homme le contemplant</i>		crayon noir - estompe - papier crème - mine de plomb	RF 40506	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Homme ailé au pied d'un arbre</i>		Mine de plomb	RF 40510	Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Ronde autour d'un arbre : cinq adolescentes dont l'une est assise</i>		mine de plomb	RF 40557 recto	Bx	

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapas	Sans cadre Avec cadre
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Petit Monstre au pied d'un arbre</i>		papier beige et mine de plomb	RF 40560	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Cavalier dans un paysage de montagnes</i>		Mine de plomb sur papier crème	RF 40611	Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Paysages avec un enfant nu fuyant</i>		Crayon	RF 40616	Bx	23 x 15 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Paysage au soleil couchant</i>	v. 1861	Vernis, aquarelle, papier	RF 40621 recto	Q	20,3 x 14,8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Dunes près de Royan</i>	v. 1861	Aquarelle	RF 40623, recto	Bx	18,8 x 27,6 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres dans une prairie</i>	v. 1861	Aquarelle	RF 40624 recto	Bx	23 x 32,6 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Une rue à Bordeaux</i>		Crayon noir	RF 40626	Bx	22,5 x 23,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Coin de ferme</i>		Mine de plomb	RF 40627	Q	22,4 x 32,6 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Vieil Arbre, près d'Uhart</i>	1863	Mine de plomb	RF 40628	Bx	32,5 x 24 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers et arbrisseaux, Basses-Pyrénées</i>		Mine de plomb sur papier chamois	RF 40630 recto	Q	32 x 22,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rue à Morgat</i>		Mine de plomb	RF 40631 recto	Bx	16,2 x 11,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Grève à Morgat</i>		Mine de plomb	RF 40632 recto	Q	11,9 x 18,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers à la pointe de Morgat</i>		Mine de plomb	RF 40633 recto	Q	18,2 x 11,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Grève à Morgat</i>		Mine de plomb sur papier crème	RF 40634 recto	Bx	28,3 x 42,1 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Pointe de Dinan</i>		Mine de plomb sur papier crème	RF 40635 recto	Q	11,9 x 18,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers à Ory</i>		Mine de plomb sur papier crème	RF 40636 recto	Bx	11,9 x 18,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rue à Crozon</i>		mine de plomb sur papier crème	RF 40637	Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Dunes de la Palue</i>		Mine de plomb sur papier crème	RF 40638 recto	Q	11,9 x 18,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers à la pointe du Raz</i>		Mine de plomb sur papier crème	RF 40639	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers</i>		Mine de plomb sur papier brun	RF 40640 recto	Q	22,5 x 31,9 cm

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapes	Sans cadre Avec cadre
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers</i>		Mine de plomb	RF 40642 recto	Q	24,5 x 30, 8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Défilé rocheux</i>		Mine de plomb sur papier gris	RF 40643	Bx	24,4 x 18,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Vue d'un toit avec un chat</i>		Mine de plomb	RF 40644 recto	Bx	21 x 13,6 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Petit Port sous la lagune</i>		Mine de plomb	RF 40645	Q	19 x 24 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rue de village</i>		Mine de plomb sur papier crème	RF 40647	Q	30,7 x 23,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Bourg dominé par deux moulins</i>		mine de plomb sur papier beige	RF 40649	Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rue de village</i>			RF 40648	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Bruges</i>			RF 40650	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Canal à Venise</i>		Mine de plomb et crayon brun sur crayon mauve	RF 40651	Bx	24 x 19 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Paysage des Landes d'après un aquarelle de Stanislas Gorin</i>	1857	Mine de plomb	RF 40653	Bx	13 x 18,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Grand arbre dans un sous-bois</i>		Mine de plomb	RF 40654	Q	23,8 x 15,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Lande à Lormoriti</i>		Mine de plomb sur papier beige	RF 40655	Q	15 x 22 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Bord de mer avec village de pêcheurs</i>		plume et encre de Chine	RF 40656	Q	13,3 x 20,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres dans la lande</i>		encre brune - encre de Chine - plume	RF 40658	Q	13,3 x 20,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Barque amarrée au bord d'un étang</i>		Mine de plomb sur papier beige	RF 40659	Q	24,6 x 35,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbre et taillis</i>		Mine de plomb	RF 40662 recto	Q	22,5 x 15,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Etude d'une feuille de vigne</i>		Mine de plomb	RF 40664, RECTO VERSO	Bx	15,2 x 33,8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Dune près de Royan</i>		Mine de plomb	RF 40665 recto	Q	15 x 22,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Vue de montagnes avec des arbres inclinés au premier plan</i>			RF 40666	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Vue de Fontarabie</i>		Crayon noir sur papier beige	RF 40672 recto	Q	10,2 x 16,8 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Tour d'une église gothique</i>		Crayon noir et estompe	RF 40674 recto	Bx	23,7 x 13,3 cm

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapes	Sans cadre Avec cadre
PARIS	Musée d'Orsay	<i>La Grève à Morgat</i>		Mine de plomb	RF 40675 recto	Bx	11,9 x 18,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Groupe d'arbres à Peyrelebade,</i>	Av. 1897	Mine de plomb sur papier beige	RF 40678 recto	Bx	20 x 26,8 cm Album -5- Folio 14
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Rochers en Bretagne, et sur la gauche, croquis de petites Bretonnes</i>		crayon noir sur papier beige	RF 40681	Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Maisons basses auprès d'un canal</i>		crayon noir	RF 40685 recto	Q	25,4 x 35,4 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Pin et en haut, à droite, croquis stylisé du même arbre</i>		Mine de plomb	RF 40686 recto	Q	24,6 x 30,7 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Troncs d'arbres</i>		Mine de plomb	RF 40687	Bx	18,1 x 11,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Pins</i>		crayon noir	RF 40688	Bx	24,5 x 18,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Groupes d'arbres</i>		Crayon sur papier beige	RF 40691	Q	32,1 x 27,1 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres</i>		Crayon sur papier beige	RF 40692	Q	34 x 25,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres</i>		Crayon noir sur papier beige	RF 40694 recto	Q	32 x 23,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres</i>		Crayon noir sur papier beige	RF 40707	Q	37,7 x 26,2 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Troncs d'arbres, Médoc</i>		Crayon noir sur papier beige	RF 40708	Bx	35,7 x 26,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres : Médoc</i>		Crayon noir	RF 40709 recto	Q	30,1 x 23,6 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbre dénudé, Médoc</i>		crayon noir sur papier chamois	RF 40713	Bx	37,8 x 26,3 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres au bord d'un fossé</i>		crayon noir sur papier chamois	RF 40722	Bx	22,3 x 28 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbre</i>		mine de plomb sur papier chamois	RF 40723	Q	32 x 25,5 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Un arbre dans la lande</i>		mine de plomb sur papier crème	RF 40724, recto	Bx	20 x 26,1 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Bosquet d'arbres près de Listrac</i>	1862	Mine de plomb	RF 40726 recto	Bx	24,5 x 32 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres</i>	1863	Mine de plomb sur papier crème	RF 40728	Q	30,2 x 23,4 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Arbres</i>	1864	estompe mine de plomb papier chamois	RF 40731	Bx	39,3 x 31 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Troncs d'arbres à Bièvres</i>			RF 40732	Bx	

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapes	Sans cadre Avec cadre
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Brettonnes à Morgat</i>		mine de plomb	RF 40814	Q	attention album factice
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Jeune Garçon à genoux ; Bretonne marchant ; maisons</i>		mine de plomb	RF 40815	Q	attention album factice
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Vue prise à Saint-Jean-Pied-de-Port</i>	v. 1863	aquarelle et gouache	RF 40848 recto	Bx	34,5 x 57,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>L'Atelier de Redon</i>		encre de Chine - mine de plomb - plume	RF 40857	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Bateau échoué à marée basse</i>		crayon noir et estompe sur papier beige	RF 40890	Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Album Odilon Redon 1</i>	1864		RF 40954	Bx / Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Album Odilon Redon 2</i>	1865		RF 40955	Bx / Q	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Paysage de montagnes dénudées</i>		fusain sur papier chamois	RF 40505		43,1 x 28,9 cm
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Tronc d'arbre : Basses-Pyrénées</i>		mine de plomb sur papier beige	RF 40711 recto	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Le Pont</i>		Vernis, aquarelle, papier	RF 40622, recto	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Groupe d'arbres avec une vache, Médoc</i>		mine de plomb	RF 40698 recto	Bx	
PARIS	Musée d'Orsay	<i>Bouquet d'arbres</i>		papier, pinceau, lavis brun, mine de plomb	RF 40725, recto	Bx	
BEZIERS	collection particulière	<i>L'Arbre rouge, une silhouette en fuite</i>		Huile sur carton	W 608	Bx / Q	72 x 48
BORDEAUX	collection particulière	<i>Rue à Saint-Georges-de-Didonne</i>		Huile sur toile		Bx / Q	
CLAMART	collection particulière	<i>Paysage de Peyrelebadé</i>		Huile sur toile	W 1865	Bx / Q	
MEILHAUD	collection particulière	<i>La Voile grise</i>		Huile sur toile	W 1949	Bx / Q	
MEILHAUD	collection particulière	<i>Orphée</i>		Huile sur toile		Bx / Q	
PARIS	collection particulière	<i>Paysage à l'arbre</i>		Huile sur carton		Bx / Q	
PARIS	collection particulière	<i>Paysage des Landes</i>		huile sur papier		Bx / Q	
VILLENEUVE-LES-AVIGNON	collection particulière	<i>Le Cavalier</i>		Fusain	W 1038	Bx / Q	

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapas	Sans cadre Avec cadre
BORDEAUX	MBA	<i>A Edgar Poe Planche IV A l'horizon l'ange des CERTITUDES, et, dans le ciel sombre, un regard interrogateur</i>	1882	Lithographie sur papier de Chine appliqué sur papier vélin.	Bx 2005,7,6		
BORDEAUX	MBA	<i>A Edgar Poe Planche I L'oeil, comme un ballon bizarre, se dirige vers l'INFINI.</i>	1882	Lithographie sur papier de Chine appliqué sur papier vélin.	Bx 2005,7 3		
BORDEAUX	MBA	<i>Roland à Roncevaux Dépôt du musée d'Orsay, Paris</i>	1862	Huile sur toile	R.F. 1984.47.	Bx	
BORDEAUX	MBA	<i>Rue à Saint-Georges-de- Didonne Dépôt du musée d'Orsay, Paris</i>	Ap. 1897	Huile sur toile contrecollé sur carton	R.F. 1984.84	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>La Mer à Morgat</i>	1883	Huile sur toile	Bx 1985.2.1	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>Paysage de Venise</i>	v. 1908	Huile sur toile	Bx E 1829.		
BORDEAUX	MBA	<i>Barques</i>	1885	Huile sur toile	Bx 1961.9.1.	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>L'Automne en Médoc Dépôt du musée d'Orsay, Paris</i>	v. 1897	Huile sur toile	R.F. 1984.71.	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>Les Quais à Bordeaux Dépôt du musée d'Orsay, Paris</i>	XIXe siècle	Huile sur carton	R.F. 1984.76	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>Moulin en Bretagne</i>	1875-1885	Pastel sur papier	Bx 1963.5.1.	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>Saint Sébastien</i>	v. 1910	Pastel sur papier	Bx 1980.6.1.	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>Paysage du Médoc Dépôt collection particulière Bx</i>	1867	Fusain, pinceau et encre noire sur papier teinté	Bx D 2005.1.202.	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>La Forêt enchantée</i>	XIXe siècle	Fusain sur papier chamois, avec rehauts de gouache blanche	Bx E 1872.	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>Arbre par temps clair</i>	1880	Fusain sur papier chamois	Bx E 1871.	Bx / Q	
BORDEAUX	MBA	<i>Le Corbeau Dépôt du musée d'Orsay, Paris</i>	1882	Fusain, craie noire et craie blanche sur papier chamois	RF 29753	Bx / Q	

Ville / Pays	Lieu de conservation	Titre <i>indications du musée prêteur</i>	date	Techn.	inv	Etapes	Sans cadre Avec cadre
BORDEAUX	MBA	<i>Ange et démon</i> Dépôt du musée d'Orsay, Paris	1877	Fusain et estompe sur papier chamois	R.F. 31289.	Bx / Q	